



● à pôle emploi

Projet ARU (pp. 8 et 9)

**Accueil sinistré,
les agents accusés**



● cadres et encadrants

Fonctions support (pp. 12 et 13)

**Quand la DG prétend
donner des leçons**

modes d'emplois



Numéro 84 | Printemps 2024 | 1,50 € | Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU | Fédération Syndicale Unitaire

● Mayotte en crise (pp. 2 à 7)

Migrations, répressions, colonisations

La fabrique du bouc émissaire



● Mayotte en crise

Histoire des Comores (pp. 6 et 7)

**Une île française dans
un archipel en faillite**

● écologie

Chlordécone (pp. 10 et 11)

**Une loi pour reconnaître,
mais pour réparer ?**

● féminismes

Coiffures et cheveux (pp. 14 et 15)

**Entre émancipation
et discrimination**

● solidarité

Extrême droite (pp. 16 et 17)

**Heurts et malheurs
de la dédiabolisation**

● à lire, voir, entendre

Le syndrome Magneto (p. 18)

**Et si les vilains avaient
raison de se révolter ?**

Meltons Attal au chômage !

Le 27 mars dernier, Gabriel Attal, notre inénarrable Premier ministre annonçait un durcissement des règles de l'assurance chômage pour remplir un double objectif : inciter à la reprise au travail et réduire les dépenses publiques. Pour le premier objectif, Attal a précisé sa pensée (le mot est peut-être un peu fort le concernant) : « *Le travail doit toujours mieux payer que l'inactivité* ».

Si la constance est une qualité, Attal débordait de vertu : il nous refait encore et toujours le cliché du chômeur responsable de sa situation, alors que le chômage de masse est devenu structurel au système depuis les années 1990. Un truisme d'une telle banalité que l'ancienne ministre du Travail Elisabeth Borne a déjà désavoué cette réforme et que notre bien-aimé président a préféré traverser la rue en Conseil des ministres pour recadrer les débats. Cette réforme n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle étape de la destruction des conquêtes sociales dans le mépris le plus total des populations concernées.

Mais le pire est peut-être dans le deuxième objectif. Une première étape du démantèlement de la Sécurité sociale et de l'assurance chômage a consisté dans la suppression des cotisations sociales pour les remplacer par un impôt déguisé, la CSG. Asseoir l'assurance chômage sur les cotisations sociales assurait qu'elle était l'instrument des salariés pour s'arracher à l'arbitraire du chômage et du patronat. Les remplacer par la CSG revient à la mettre sous tutelle de la charité publique.

Mais surtout, cette nouvelle tutelle permet à l'État de réguler le robinet à sa guise. Un déficit public ? Réforme ! De nouvelles exonérations ? Réforme ! Une mauvaise note sur les marchés ? Réforme... Nous avertissons déjà à l'époque que cette substitution de l'imposition à la cotisation revenait à donner les clés de l'Unédic aux marchés financiers. CQFD ! Alors, ne laissons plus faire ! Une seule solution : la révolution ! On prend rendez-vous ? ●

● Migrations

L'État et la fabrique

L'immigration sur Mayotte entraîne une pression insoutenable et un effondrement des conditions de vie. Mais à mieux y regarder, l'État ne miserait-il pas sur la stigmatisation des migrants pour dissimuler une carence flagrante en termes d'aménagement et de politiques publiques ?

À Mayotte, l'afflux continu de populations venant des îles voisines de l'archipel des Comores (Anjouan, Mohéli et la Grande Comore) en grande majorité, mais aussi de Madagascar et d'Afrique de l'Est, crée une tension palpable au sein de la population locale, exacerbant les problèmes socio-économiques et sécuritaires. C'est sûr que le statut de département français et les perspectives économiques relativement meilleures attirent forcément cette population étrangère marquée par la misère et la volonté d'une vie meilleure. Cette situation complexe met en lumière les défis auxquels l'île de Mayotte est confrontée et soulève des questions cruciales en matière de gestion des migrations et de solidarité régionale. Cette affluence migratoire entraîne une croissance démographique rapide (voir l'encadré : quelques chiffres qui en disent long), mettant une pression considérable sur les infrastructures, les services publics et les ressources naturelles de Mayotte. Il faut savoir qu'à peine 70 km soit 43,5 miles séparent Anjouan (une des îles

de la République des Comores) de Mayotte. La surpopulation causée par l'arrivée continue de migrants crée des tensions sociales au sein de la population locale. Les ressources limitées, y compris les emplois, le logement, les services de santé et l'éducation, sont de plus en plus sollicitées, ce qui entraîne une concurrence accrue et des inégalités croissantes.

LA PEUR ET L'EXASPÉRATION SONT À LEUR PAROXYSMES

Les Mahorais se sentent souvent dépassés par cette situation et expriment des préoccupations quant à l'avenir de leur île. Sur près de 310 000 habitants que compte Mayotte, selon les estimations de l'Insee, près de la moitié sont des étrangers. Ces derniers sont livrés à eux-mêmes (surtout les enfants) et sont condamnés à la misère. Les quelques structures d'accueil sont surpeuplées et quelques rares ONG essaient d'intervenir. Souvent, ils construisent des abris de fortune aux abords de la zone économique de Mamoudzou (la plus grosse ville de la grande terre) comparables à des favelas brésiliennes, en plus

éphémères. La grande majorité vit dans une précarité extrême. Certains peuvent être hébergés par des proches ou des connaissances. Ils sont très souvent confrontés à des difficultés pour trouver un emploi et être rémunéré correctement en raison d'une forte concurrence sur le marché du travail. Beaucoup travaillent dans le secteur informel, notamment dans la construction, l'agriculture et les services domestiques. La plupart d'entre eux sont confrontés à des risques tels que la discrimination et l'exploitation économique. L'intégration de cette population dans la société mahoraise est relativement difficile. Cependant, plusieurs d'entre eux s'efforcent de s'intégrer en apprenant le français et en participant à des activités communautaires. Soulignons que la population mahoraise est musulmane à 95%, de rite sunnite comme la très grande majorité des habitants de l'archipel des Comores.

● **Un constat s'impose : les départs hors de l'île sont toujours bien plus massifs que les arrivées sur l'île**

En plus des défis socio-économiques, cette pression migratoire accentue les problèmes de sécurité dans l'île. Les traversées en kwassa-kwassa (bateau de la mort), embarcations de fortune utilisées par les migrants pour

du bouc émissaire comorien

rejoindre l'île de Mayotte, sont souvent dangereuses et entraînent de nombreux décès en mer. De plus, la concentration de cette population étrangère dans des zones urbaines densément peuplées contribue à une très forte augmentation de la délinquance et de la criminalité. S'ajoute à cela une recrudescence du trafic de drogue provenant des pays environnants. Les jeunes délinquants s'adonnent de plus en plus à la consommation de drogues de synthèse (moins chères) qui occasionnent des dégâts considérables dans la population. Tout cela favorise et entretient le phénomène de groupement de jeunes en bandes organisées. Ces groupes n'hésitent pas à agresser la population. Il n'est pas rare de se faire attaquer, racketter en plein jour, et sortir la nuit est proscrit dans beaucoup de zones de Mayotte. Cette pression,

existante depuis plusieurs années, est devenue tellement lourde que la peur et l'exaspération sont à leur paroxysme. Cette situation a largement profité à l'extrême droite aux dernières élections présidentielles : la liste de Marine Le Pen au 2nd tour a remporté 59,1% des suffrages contre 40,9% pour Emmanuel Macron ! La gauche (toute confondue) au 1^{er} tour a fait 28%.

WUAMBUSHU : DES OPÉRATIONS BRUTALES ET INUTILES

Face à ces défis complexes, les autorités locales ainsi que les responsables nationaux essaient de mettre en œuvre diverses mesures pour gérer la pression migratoire et atténuer ses impacts. Cela inclut des efforts importants pour renforcer les contrôles aux frontières, améliorer les conditions d'accueil des migrants et promouvoir le dé-

veloppement économique et social de l'île dans son ensemble. Mais malheureusement, les Mahorais doivent s'en tenir à de belles paroles : des mesures insignifiantes sont appliquées de façon parcimonieuse et la situation n'évolue pas. Les annonces spectaculaires et les opérations de communication de Gérard Darmanin ne suffiront pas à résoudre le problème. Il suffit de rappeler les deux opérations *Wuambushu* (voir article p. 5) : des mesures de destruction de logements de fortune et de délocalisation de groupes avec, pour certains, un accompagnement à la frontière, réalisés sous les feux des projecteurs, pour constater que, dès le soir même ou presque, les populations déplacées sont de retour. Il est évident que personne n'est dupe ! À travers ces opérations, l'équipe gouvernementale

de Macron tente de reconquérir la confiance des électeurs mahorais, adoptant une approche qui rappelle celle de l'extrême droite. Ils cherchent à démontrer que le gouvernement prend des mesures efficaces pour contrer les conséquences néfastes de l'immigration non contrôlée à Mayotte. Et pendant ce temps, la population continue à subir.

Pour autant, des solutions existent. La résolution des problèmes liés à la pression migratoire à Mayotte nécessite une approche multidimensionnelle, concertée et globale, impliquant non seulement les autorités locales et nationales, mais également les pays voisins : la Grande Comore et Madagascar. C'est à ce niveau que des solutions durables peuvent et doivent être recherchées pour répondre aux besoins des populations locales tout en garantissant le respect des droits humains fondamentaux, la solidarité régionale et la cohésion sociale. Sans cela, Mayotte, malgré son statut de département français, face à cette énorme pression démographique, continuera de subir des inégalités sociales importantes, notamment en termes d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi.

SCHÉMAS COLONIAUX ET RÉGIMES D'EXCEPTION

Il est crucial de souligner que le discours de compassion envers Mayotte, présenté comme une victime de l'immigration massive, contient une part significative de démagogie et d'hypocrisie. En réalité, le problème principal de ce département ne réside pas tant dans son immigration importante, contrairement à ce que prétendent la plupart des politiciens et des leaders d'opinion, mais plutôt dans le retard manifeste pris par la France dans la mise en œuvre de politiques publiques adaptées. En fait, la situation de Mayotte est compa-

Les migrants sont livrés à eux-mêmes (surtout les enfants) et condamnés à la misère, habitants des abris de fortune, souvent aux abords de la zone économique de Mamoudzou.



rable à celle d'une ville moyenne de 350 000 habitants, mais elle ne bénéficie pas des ressources nécessaires de la part de l'État, malgré son statut de département. Pour cela, on pourrait citer en exemple le problème persistant du manque d'eau potable qui affecte toujours l'île. Pourtant, ce problème n'est pas récent ! Malgré cela, en 2024, dans un département français, les habitants ont accès à l'eau potable seulement un jour sur deux ! Peut-on imaginer une telle situation dans un département de la France métropolitaine ?

RACISME D'ÉTAT SOUS COUVERT D'ARGUMENTS TECHNIQUES

Après une longue période où les schémas coloniaux (tels que la relation métropole-colonies) ont largement dominé, le discours a progressivement évolué vers des modes dérogatoires, solidifiant ainsi un régime d'exception qui exploite les divisions au sein des populations locales ou environnantes. Ce phénomène n'est pas unique à cette région; d'autres départements et régions d'outre-mer (DROM) ont également été confrontés à des défis similaires, bien que de moindre ampleur. Sur ce plan, Antoine Math¹, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), rappelle très justement que le vrai

problème de Mayotte est moins celui de son immigration massive que celui de son émigration permanente, pour laquelle les autorités françaises portent une lourde responsabilité : «*Depuis dix ans, environ un cinquième des habitants de l'île présents en 2012 aurait émigré, un peu comme si 12 millions de personnes avaient quitté la métropole en une décennie. La conclusion s'impose : les départs hors de l'île sont toujours importants, bien plus "massifs" que les arrivées sur l'île*». En agissant ainsi, les Mahorais expriment leur manque de confiance en un meilleur avenir face aux promesses des décideurs politiques locaux et surtout nationaux. Et pour cause, le développement économique, l'égalité des droits avec l'hexagone et les autres DROM, l'amélioration des conditions des Mahorais ne font pas partie des priorités du gouvernement français.

On comprend mieux le rôle joué par les discours d'un certain Sarkozy et récemment d'un Darmanin sur l'immigration. De ce point de vue, comme le souligne Antoine Math : «*la fabrique du bouc émissaire comorien, comme responsable de tous les maux sociaux et économiques frappant le territoire matorais, ne relève pas exclusivement d'un mouvement de ras-le-bol populaire du "bas*



À travers les opérations Wuambushu, le gouvernement tente de reconquérir la confiance des électeurs, adoptant une approche qui rappelle celle de l'extrême droite.

vers le haut", elle doit aussi pour beaucoup au discours d'État qui a trouvé là un exutoire de sa propre impuissance et surtout de sa mauvaise foi». «*Cette rhétorique officielle opposant systématiquement les Mahorais aux "autres Comoriens", outre qu'elle relève d'un registre ancien très largement instrumentalisé à l'époque coloniale, procède d'un révisionnisme actualisé à des fins politiques, visant à nier la profondeur historique des circulations et des échanges*

bumains entre les différentes îles de l'archipel des Comores». C'est bien cela : affirmer que la présence des Comoriens à Mayotte est un problème grave d'immigration, ou pire, d'invasion, comme s'il s'agissait d'une greffe étrangère ou d'une population totalement exogène, relève d'une vision simpliste de l'histoire, dont l'un des effets principaux est de nourrir la xénophobie populaire et le racisme d'État, sous couvert d'arguments juridiques et techniques.

L'ABSENCE DE POLITIQUES PUBLIQUES ADAPTÉES

Les assemblées départementales et régionales ainsi que les parlementaires locaux doivent peser de tout leur poids et jouer un rôle crucial dans la gestion publique de Mayotte. Par leurs actions communes, ils pourront impacter la situation socio-économique de l'île. Cela passe également par la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'efficacité administrative et l'augmentation de la transparence dans les décisions qui sont prises. Ce sont là les défis majeurs à relever pour favoriser le développement et la prospérité de la population mahoraise. ●

Tony Terrentroy

1. Antoine Math, «Mayotte, terre d'émigration massive», *Plein Droit* n° 96, mars 2013.

Concentration stratégique sur l'île de la Petite-Terre

L'île de Mayotte (375 km²) est composée de deux îles principales, la Grande-Terre (360 km²), d'environ 40 km de long et 20 km de large, et la Petite-Terre (13 km²) ainsi que d'une vingtaine d'îlots épars dans le lagon. À l'arrivée à Mayotte, on ne peut ignorer l'organisation soigneusement réfléchie de cette île par l'État français. En effet, toutes les structures stratégiques vitales sont concentrées sur ces 13 km². Parmi elles figurent l'aéroport, la base militaire des légionnaires, la préfecture, la caserne de la gendarmerie, le dépôt de carburant, la communauté de commune et le chef-lieu de Mayotte (Pamandzi) ! La Petite-Terre est nettement plus développée que la grande terre, accessible par barges (bateau à fond plat) traversant un bras de mer de 1,8 km de large qui sépare les deux terres.



● Répression

Wuambushu ou la politique du pire

Les « opérations Darmanin » ont suscité controverses et critiques, sans résoudre les problèmes sous-jacents de l'immigration clandestine et de la précarité sociale.

En raison de sa proximité avec les Comores et de sa situation géographique stratégique, l'île est confrontée à des problèmes graves d'immigration clandestine, de délinquance, et de violence sociale. Pour faire face à ces problèmes, les autorités locales et nationales ont mis en place des plans de sécurité et des mesures spécifiques visant à renforcer la sécurité et à protéger la population mahoraise. Ces populations étrangères, souvent en situation précaire, cherchent à s'installer à Mayotte dans l'espoir d'une vie meilleure et d'accéder plus facilement à la nationalité française dans le cadre du droit du sol. Cela crée des problèmes importants en termes de sécurité et de gestion des flux migratoires.

PRÔNER LA RÉPRESSION ET LA STIGMATISATION NE SUFFIT PAS

Parmi les mesures prises dans le cadre du plan sécurité récent, on peut citer le renforcement des effectifs de police et de gendarmerie sur l'île, la mise en place de patrouilles maritimes pour surveiller les côtes et prévenir les traversées illégales, le renforcement des contrôles aux frontières et la lutte contre les réseaux de passeurs. Les opérations Wuambushu, qu'on pourrait appeler «opérations Darmanin», consistent principalement en des actions de démolition de logements précaires et insalubres, souvent habités par des populations en situation irrégulière, ainsi qu'en des délocalisations de groupes sur le territoire. L'objectif est bien de réduire le nombre de logements précaires et de dissuader les arrivants de s'installer sur l'île. Ces opérations sont menées par les forces de l'ordre associées à l'armée, en collaboration avec d'autres services publics et agences gouvernementales.

Cependant, et à juste titre, les opérations Wuambushu ont suscité des controverses et des critiques qui dénoncent des violations des droits des migrants et des conditions inhumaines lors des démolitions et des délocalisations. D'autant que ces opérations ne résolvent pas en profondeur les problèmes sous-jacents de l'immigration clandestine et de la précarité sociale. D'ailleurs, les résultats de ces opérations sont mitigés. Bien qu'elles aient permis de démanteler certains réseaux de passeurs et de réduire temporairement le nombre de logements précaires, elles n'ont pas résolu les problèmes structurels de l'immigration clandestine et de la pauvreté à Mayotte. De nombreux migrants déplacés lors de ces opérations reviennent souvent dans les quartiers précaires après le départ des forces de l'ordre. Selon l'ethnologue Sophie Blanchy,

directrice de recherche au CNRS et spécialiste des sociétés comoriennes et malgaches : «*S'agissant des Comoriens à Mayotte, il est difficile pour moi de parler de migrants étrangers. Ces populations, qu'elles soient nées à Mayotte, à Anjouan ou à la Grande Comore, partagent la même langue, pratiquent la même religion, ont la même conception de la parenté, se sont souvent mariées et continuent de se marier entre elles. Rien ne les distingue si ce n'est certaines de ces populations se retrouvent sur ce territoire matorais avec la volonté farouche d'obtenir la nationalité française et bénéficier d'une vie meilleure*»¹. Ainsi, se satisfaire de prôner la répression et de stigmatiser les migrants comoriens ne peut pas faire avancer la situation. Malgré les effets de manche et de matraque du gouvernement, la situation fait du surplace et les mêmes défis persistent. La crise migratoire continue de poser des problèmes de sécurité, et la pauvreté, le chômage et les

inégalités sociales contribuent à alimenter la délinquance et la violence sociale sur l'île.

LES VRAIES CAUSES : CHÔMAGE, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS

Il est clair que tant que la France ne clarifiera pas ses relations avec la Grande Comore afin de renforcer la coopération avec les autorités comoriennes, il sera difficile d'élaborer des stratégies efficaces et durables en matière de sécurité et de gestion des flux migratoires. Il est également crucial d'investir fortement dans le développement socio-économique de l'île et de promouvoir la cohésion sociale pour construire un avenir meilleur pour toutes et tous les habitants de Mayotte. Les résultats durables se feront jour lorsque l'État s'attaquera aux vraies et profondes causes de ces problèmes : la pauvreté, le chômage et les inégalités sociales, notamment par des investissements publics dignes de ce nom. ●

Tony Terrentroy

1. Laurence Caramel, entretien avec Sophie Blanchy, «À Mayotte, les Comoriens ne sont pas étrangers», *Le Monde*, 25 avril 2023.

Les opérations Wuambushu ont suscité des controverses et critiques qui dénoncent des violations des droits des migrants et des conditions inhumaines lors des démolitions et des déportations.



● Colonisation

Une île française au sein d'un archipel en faillite

Du fait de la position géostratégique de Mayotte, le destin des quatre îles de l'archipel se scinde lors de la décolonisation. Mais l'État français n'assume toujours pas ses responsabilités à l'égard de l'archipel !

Au cœur de l'Océan Indien, l'archipel des Comores se situe au nord-ouest de Madagascar et à l'est du continent africain. Il se compose de quatre îles principales : Grande Comore, Mohéli, Anjouan et Mayotte. Ces îles sont réparties sur une superficie d'environ 2235 kilomètres carrés. L'archipel des Comores se dessine tel un joyau aux multiples reflets. Mais derrière sa beauté naturelle se cache une histoire complexe, marquée par son peuplement, les migrations et les tumultes de la décolonisation. Au sein de cet archipel, Mayotte est l'île la plus orientale, elle porte en elle les cicatrices et les réussites d'un passé tumultueux. Les premières traces d'occupation humaine dans l'archipel des Comores remontent à des millénaires. Les quatre îles de l'archipel ont été peuplées dès le VI^e siècle par des populations d'origine africaine, asiatique et malgache. Dès le X^e siècle, les Arabes et les Perses ont apporté leur influence (la langue, la religion et les pratiques commerciales), suivis par les Malgaches et les Bantous (peuple de l'Afrique de l'Est) qui eux ont influencé la culture, l'agriculture et l'artisanat.

UN ARCHIPEL AUX INFLUENCES RICHES ET MULTIPLES

De 1664 à 1703, la France acquiert dans l'Océan Indien une position avantageuse tant sur le plan géostratégique que commercial. En 1814, le traité de Paris met fin aux guerres napoléoniennes. La France perd alors, au profit de l'Angleterre, l'île Maurice, l'île Rodrigues et l'archipel des Seychelles. Dans cette zone, seule l'île Bourbon (La Réunion)

reste dans l'escarcelle française. C'est à partir de là que la France se crée de nouvelles ambitions de conquêtes et de terres nouvelles.

Le potentiel de l'île explique pourquoi la France s'accroche, mais pas pourquoi la population est si pauvre

En 1837, la France redonne une forte impulsion à son expansion territoriale dans le sud-ouest de l'Océan Indien et se penche sur la situation de l'archipel des Comores. En dépit d'un fond culturel commun, les îles de cet archipel n'ont jamais été unifiées. Les chefs locaux, qui se donnent le titre de sultan, sont issus d'une élite aristocratique arabisée et islamisée. La rivalité entre ces chefs religieux, d'une île à l'autre de l'archipel, est souvent vive. De plus, des peuplades de Madagascar visitent souvent les îles de l'archipel en pillant et massacrant les populations. C'est en avril 1841 qu'un traité est signé entre Mayotte et la France qui permet à cette dernière d'exercer un droit de souveraineté sur Mayotte. En juin 1843, Mayotte devient un territoire sous souveraineté française. Peu de temps après, tout l'archipel des Comores devient alors territoire français. De son côté Madagascar devient une colonie française de 1896 à 1960, et la Réunion obtient le statut de département français en 1945.

Le processus de décolonisation des Comores, entamé dans les années 1960, a été marqué par des tensions et des luttes politiques internes dans un contexte de division. Avant



1975, l'archipel des Comores (dont Mayotte) était un territoire français d'outre-mer (TOM). Ce statut implique que les quatre îles de l'archipel sont administrées par la France, mais disposent d'une certaine autonomie. Elles ont également leur propre gouvernement local.

MAYOTTE, SUJET DE CONTENTIEUX INTERNATIONAL

Après les accords du 15 juin 1973, dans un objectif d'indépendance concertée, la France organise la consultation de 1974. Mayotte, française depuis deux générations de plus que ses sœurs, s'exprime différemment des trois autres îles, faisant alors le choix du maintien de son statut français alors que les autres votent massivement pour l'indépendance. En 1974, la France accorde donc l'indépendance aux Comores – Grande Comore, Mohéli et Anjouan – et le pays devient une république souveraine le 6 juillet 1975. Alors que les Comores se débattent dans l'instabilité politique

et économique, Mayotte échappe en partie à la faillite qui frappe ses voisins. Son statut de TOM puis de département lui offre une meilleure stabilité économique et politique, ainsi qu'un accès aux services sociaux et à des infrastructures plus modernes. Cependant, ce début de réussite n'est pas sans controverse. Certains, du côté des Comores, soulignent le paradoxe d'une île française prospère au sein d'un archipel avec de très grandes difficultés économiques et sociales. La question du statut de Mayotte continue toujours de diviser les opinions au niveau de l'archipel et alimente des débats sur l'avenir de l'île et les aspirations de ses habitants. En effet, la situation de Mayotte par rapport à l'archipel des Comores est très complexe et un sujet de contentieux international. En 1974, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution appelant à la décolonisation de l'archipel des Comores, reconnaissant son intégrité territoriale... incluant Mayotte. La France

Une île française au sein d'un archipel en faillite

refuse en ne la signant pas ! Pour formaliser la situation et mettre un terme à la polémique, elle organise en 1976 un référendum en incitant fortement la population mahoraise à choisir la France plutôt que de rejoindre l'indépendance des Comores. Mayotte choisit de rester française et reste un TOM.

POSITION STRATÉGIQUE ET RICHESSE DES RESSOURCES

Cette décision continue aujourd'hui d'être contestée par les autorités comoriennes qui maintiennent que Mayotte fait partie intégrante de leur territoire. Les Comores ont demandé à plusieurs reprises à l'ONU de reconnaître leur souveraineté sur Mayotte. Malgré leurs nombreuses demandes et certaines résolutions de l'ONU appelant au rattachement de Mayotte à la République des Comores, la France maintient son contrôle sur l'île, devenue en 2011 le 101^e département français.

Pourquoi la France a-t-elle décidé de garder Mayotte comme terre française malgré la résolution de l'ONU de 1974 ? Cette décision repose sur plusieurs facteurs politiques, économiques et géopolitiques. Outre la volonté de la population locale par

le biais du référendum de 1976, la situation géographique de Mayotte comporte pour la France des avantages stratégiques importants en termes de sécurité maritime. De plus, les énormes espaces marins de cette île permettent à la France de garder une place intéressante en tant que zone de pêche sur l'échiquier international. Le lagon de Mayotte fait partie des espaces marins les plus grands au monde après ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. La zone économique exclusive (ZEE) de Mayotte, qui s'étend sur environ 374 000 km², est riche en ressources marines potentielles : poissons, crustacés, algues et minéraux. Par ailleurs, le sous-sol marin de Mayotte est situé dans la région de l'Océan Indien où des gisements importants de nodules polymétalliques ont été identifiés, contenant nickel, cuivre, cobalt, manganèse, titane et fer, ainsi que d'autres éléments précieux. Ces nodules suscitent un intérêt croissant et représentent des ressources essentielles pour l'industrie électronique, la fabrication de batteries et la production d'acier inoxydable.

Toutes ces raisons nous expliquent pourquoi la France s'accroche aus-



Les chefs locaux se donnaient le titre de sultan et étaient issus d'une élite aristocratique arabisée et islamisée.

si fortement à cette terre. Mais elles n'expliquent pas pourquoi la grande partie de la population vit encore sous le seuil de pauvreté ! Pourquoi Mayotte peine autant à se développer, alors qu'un essor économique favoriserait une amélioration certaine des conditions de la population ? La domination française et son statut colonial ont pesé sur son développement socio-économique. Les politiques coloniales ont souvent favorisé l'explo-

tation économique des ressources au bénéfice de la métropole sans en faire pour autant bénéficier la population de l'île. Sans doute, son isolement géographique joue aussi, rendant plus difficiles l'accès aux ressources et son intégration économique. Mais l'État français doit assumer ses responsabilités concernant le chômage élevé, la pauvreté, la précarité de l'emploi et l'insuffisance des infrastructures. ●

Tony Terrentroy

Quelques chiffres qui en disent long

- Le taux de chômage à Mayotte dépasse les 33%, taux le plus important des départements de France. C'est le département le plus pauvre de France avec, en 2020, 77% des habitants vivant sous le seuil de pauvreté national, soit cinq fois plus qu'en France métropolitaine.
- En 2022, 42% de la population y vivait avec moins de 160 euros par mois et seuls 30% des 15-64 ans avaient un emploi. Par ailleurs, 30% de l'habitat de l'île est « informel », souvent composé de bidonvilles insalubres.
- En 2017, seules 32% des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire possèdent un diplôme qualifiant, contre 72% en France métropolitaine. C'est le département de France avec le moins de diplômés.
- Mayotte est le département où l'accroissement de la population est le plus élevé en France, devant la Guyane. Selon une étude de l'Insee publiée en janvier 2023, cet espace de 375 km² comptait 310 000 habitants. Mais selon la chambre régionale des comptes, ce

chiffre serait fortement sous-estimé. Parmi les habitants de l'île, près de 50% seraient des immigrés comoriens ou d'autres pays d'Afrique.

- Mayotte est le département le plus jeune de France. Le taux de croissance démographique moyen s'élève à 3,8% contre 0,5 en hexagone. La population de Mayotte a doublé en vingt ans.
- Avant les opérations Wuambushu, des mesures dérogatoires étaient déjà en vigueur à Mayotte. En matière d'expulsion notamment, les recours devant les tribunaux administratifs ne sont pas suspensifs. Les procédures administratives d'obligations de quitter le territoire français (OQTF) sont appliquées, même en cas de recours. Cela conduit à placer massivement les étrangers en situation irrégulière en centre de rétention administrative (CRA). Cela a concerné 26 020 personnes en 2022, ce qui signifie que le CRA de Mayotte a concentré à lui seul 60% des placements en rétention de l'ensemble des 25 centres de métropole et d'outre-mer.

● Accueil et relation usagers

Accueil sinistré, la DG

Le projet Accueil et relation usagers prétend nous apprendre à travailler et à être aimable. Une manière de faire peser sur les conseillers la responsabilité de la mise en pièce de l'accueil des usagers savamment orchestrée depuis des années.

La direction a présenté aux élu-es des comités sociaux et économiques (CSE) et du CSE central le projet Accueil et relation usagers (ARU). Pour l'anecdote, elle ne l'a présenté qu'après l'avoir annoncé et initié dans les agences, démontrant par là même l'infini respect qu'elle porte à la démocratie sociale et aux organisations syndicales. Lors de la présentation, un doute est né : ne s'agissait-il pas là d'une réponse de la direction générale aux résultats désastreux de l'établissement dans le cadre de l'enquête Service Public Plus ?

LES PIÈTRES RÉSULTATS DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Cette enquête a été mise en place par le ministère de la transformation et de la Fonction publique. On peut évidemment se poser la question de l'honnêteté d'une telle démarche, la première intuition étant de soupçonner ce type d'enquête de justifier une mise en pièces méthodique des services concernés. La recette est connue : on taille dans les budgets, on confisque les moyens de fonctionner correctement, pour pousser le service ou l'institution vers un stade d'incompétence structurelle. Et on constate joyeusement dans la foulée la nécessité de le réformer avec la perspective de transférer une partie du marché vers les copains du secteur privé. Bien évidemment allègrement arrosés de subventions publiques. C'est tout le processus à l'œuvre dans la santé, l'éducation, les transports, la poste, l'énergie... et le service public de l'emploi. Ce

dernier ne cesse d'être ébréché par les enquêtes en tous genres ! Quand ce n'est pas l'Unédic, c'est Pôle emploi, à présent France Travail. La nouvelle direction a beau jeu de se lamenter des piètres résultats de notre établissement à ces enquêtes, ce sont ses prédécesseurs qui en ont créé les conditions, et c'est le SNU qui les dénonce depuis des années !

Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ? Une belle phrase qui n'est qu'une coquille vide à France Travail

Toujours est-il que le projet Accueil et relation usagers (ARU) semble être une réponse directe aux piteux résultats de l'enquête Service Public Plus. Mais, le projet ARU ne serait-il pas tout simplement la mise à jour de ce qui avait été initié en 2013 avec la réorganisation de l'accueil ? On avait déjà commencé à pilonner l'accueil en exigeant que les conseillers s'en tiennent à un seul premier niveau de réponse avec la consigne de renvoyer massivement les usagers vers les services à distance. Le SNU avait déjà dénoncé à l'époque le déni de service public et la pénalisation d'une partie de la population qui n'avait pas forcément accès aux services en ligne. La direction générale de l'époque avait atteint des sommets de cynisme en argumentant sur les vertus d'une



telle mise à distance des usagers : «voyez-vous, cela permettra de dynamiser les solidarités familiales et de voisinage !» Voyez-vous...

STIGMATISATION ET INFANTILISATION DES PERSONNELS

Et la mise en pièce de l'accueil des usagers continua sa vitesse de croisière. On ferma l'accueil l'après-midi, on exonéra les conseillers GDD de l'accueil faute de ressources suffisantes et on commença à supprimer les ARC indemnisation, alors même que beaucoup de questions relèvent de ce registre... En Hauts-de-France ou en Île-de-France, par exemple, ils étaient présents dans tous les sites, mais ils ont été progressivement supprimés il y a environ quatre ou cinq ans. Dorénavant, on doit compter sur le bon sens de certaines ELD qui les maintiennent de manière informelle en dépit des instructions contraires de leur hiérarchie. Avec le projet

Accueil et relation usagers (ARU), la direction prétend améliorer l'accueil des usagers du service public de l'emploi. Mais cette bonne intention est fondée sur des analyses erronées de l'origine des mécontentements des privés d'emplois par rapport à l'accueil, qu'il soit téléphonique ou physique. La dégradation des conditions d'accueil n'est pas de la responsabilité des conseillers, mais de celle de la direction qui depuis des années met en place un fonctionnement qui ne peut qu'engendrer mécontentement, stress, détresse, et cela des deux côtés du guichet. La direction prétend réduire les irritants ? Les principaux irritants sont l'attente, l'impossibilité de répondre aux questions posées et les différentes réformes de l'assurance chômage. Et au lieu de poser le vrai diagnostic, la direction préfère une fois de plus renvoyer à la responsabilité individuelle des conseillers qui ne seraient pas assez

accuse les agents

mables, qui ne sauraient pas dire bonjour, ne seraient pas assez compétents, pas assez réactifs ! Et pour bien les responsabiliser des carences et lacunes savamment orchestrées par le gouvernement et la direction, cette dernière les infantilise en les faisant observer par les managers. Tout ça en accélérant la mise à distance des usagers et en les reléguant aux services digitaux ! Misère...

MALTRAITANCE DES DEUX CÔTÉS DU GUICHET

Car c'est bien beau de prendre en compte des enquêtes qui constatent les effets délétères des différentes réformes des services publics pour justifier d'en faire de nouvelles... Mais il y en a d'autres dont le gouvernement et la direction feraient bien de s'inspirer : 15% de la population est en si-

tuation d'illectronisme et 28% des usagers d'internet ont des capacités numériques faibles. Et cet illectronisme touche sans surprise les catégories les moins diplômées et les plus modestes. Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ? Une belle phrase qui n'est qu'une coquille vide à France Travail. Les principales questions pour lesquelles les usagers se présentent à l'accueil physique de France Travail sont relatives à l'indemnisation. La suppression des ARC indemnisation et la présence quasi exclusive de collègues placement à l'accueil entraînent mécaniquement et irrésistiblement l'explosion du nombre de CVM et des appels au 3949... Alors que les files d'attente s'allongent et que les ressources disponibles se raréfient, la direction demande de prescrire des ateliers, des prestations, de

donner des offres d'emplois, voire de délivrer des formations... en situation d'accueil ! Les préconisations du projet ARU sont le b.a.-ba du travail des conseillers placement. Ce n'est pas de nous le rappeler en nous infantilisant qui arrangera les conditions d'accueil des usagers. Les solutions adaptées, le SNU les rappelle depuis des années : ce dont notre établissement a besoin, ce sont des effectifs supplémentaires, pérennes et bien formés.

UN AUTRE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI EST POSSIBLE

Concernant la montée des tensions à l'accueil, ce n'est toujours pas l'infantilisation des conseillers sur le sourire adapté à la situation qui va permettre de régler les véritables problèmes. Alors que le chômage de masse perdure et qu'une partie

de plus en plus importante du pays se paupérise, on réforme l'assurance chômage en supprimant des droits aux salarié-es privés d'emploi, on réforme les retraites en imposant le chômage et la pauvreté aux seniors. Plus le chômage se massifie et plus le chômeur est jugé responsable de sa situation, condamné à ne plus pouvoir payer son loyer ni nourrir sa famille à cause de réformes brutales et arbitraires et d'un service public de l'emploi dévoyé et défaillant. De qui se moque-t-on avec ces leçons de la direction sur l'Accueil et la relation usagers ? Un autre service public de l'emploi est possible, et cela passera nécessairement par des effectifs supplémentaires et une assurance chômage permettant aux usagers de vivre dignement et de construire un véritable projet professionnel. ●

Christine Barada et Adèle Salem



Une vraie mutuelle avec une bonne couverture mutualiste
Pour les ex-salarié-es de Pôle Emploi. ASSEDIC. AFPA. Missions locales/PAIO

SOLIDARITÉ

- Intergénérationnelle : pas d'évolution de cotisation en fonction de l'âge
- Avec les précaires des services de l'emploi • 9 tranches de cotisations suivant les revenus

Vous terminez un contrat dans l'un de ces services :

Fin de CDD, CUI... Retraite. Démission...

Vous êtes salarié-e de mission locale/PAIO

CONTACTEZ-NOUS

AMAE

71 bd Brandebourg 94200 IVRY/SEINE

☎ 01 89 38 50 04

www.amae-mutuelle.fr / amae.mutuelle@gmail.com

● **Chlordécone**

Une loi pour reconnaître, mais pour réparer ?

Une loi a été votée par l'Assemblée nationale le 29 février reconnaissant enfin la responsabilité de l'État dans le scandale du chlordécone qui empoisonne l'existence des habitants et habitantes de Guadeloupe et Martinique. Et après ?

La culture de la banane est l'un des piliers économiques de la Martinique et de la Guadeloupe avec une production d'environ 270 000 tonnes par an. Source de revenus et d'emplois, le secteur est à préserver. Alors quand le charançon du bananier en provenance de l'Asie du Sud-Est a fait irruption dans les plantations, trouver une solution pour que ces coléoptères ne détruisent pas les récoltes est devenu l'objectif numéro un. D'autant plus à une époque où plusieurs ouragans avaient ravagé les îles et favorisé sa prolifération. Pour cela, une solution aussi effi-

cace que toxique a été trouvée : le chlordécone, déjà en vente depuis des années aux États-Unis.

DÉCLARÉ CANCÉRIGÈNE PAR L'OMS DÈS 1979

Ce pesticide a vu son exploitation autorisée sur le territoire français entre 1972 et 1993. Pourtant, son homologation avait déjà été rejetée dans les années 1960 en raison du danger que le produit représentait pour les animaux. Le produit a été déclaré comme cancérogène par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1979, mais le gouvernement français n'a pas immédiatement suivi les recommandations

internationales. Même interdit, l'exploitation du pesticide s'est poursuivie grâce aux différentes dérogations accordées par le ministère de l'Agriculture. Aujourd'hui, le chlordécone est prohibé. On en sait plus sur sa toxicité et l'on considère que 95% des Guadeloupéens et 92% des Martiniquais ont été contaminés par le pesticide.

On considère que 95% des Guadeloupéens et 92% des Martiniquais ont été contaminés par le pesticide

Plusieurs plans de protection ont été mis en place pour limiter la contamination. Entre autres, un label pour les produits locaux pour assurer aux consommateurs un risque zéro. De

nombreux espaces de culture ont dû stopper toute exploitation à cause de la contamination des sols. Des zones de pêche ont également été interdites puisque le produit a fini par se déverser dans les cours d'eau et l'océan. Plusieurs sources d'eau ont été traitées ou fermées. Concernant les effets du chlordécone sur l'organisme, ils sont nombreux : de forts impacts sur le système nerveux peuvent se faire ressentir. Chez les femmes, on observe des cancers du sein, de forts problèmes de fertilité, de l'endométriose et des naissances prématurées. Les hommes sont bien plus exposés au cancer de la prostate. La Martinique est aujourd'hui le territoire qui connaît la plus forte proportion de ce cancer à travers le monde. De nombreux autres symptômes peuvent apparaître au niveau neurologique et allocutif, ou encore des dérèglements de la thyroïde et de l'obésité. Les nourrissons rencontrent ainsi de nombreuses difficultés sur le plan du développement moteur et cognitif.

NON-LIEU PRONONCÉ EN JANVIER 2023

Depuis 2018, nous sommes inscrits dans une mobilisation « pour la justice et les réparations dans le scandale du chlordécone ». L'enquête avait été ouverte en 2007 après le dépôt par plusieurs associations antillaises d'une plainte pour empoisonnement. En 2021, les juges d'instruction chargés du dossier avaient fait part à plusieurs parties civiles de leur analyse selon laquelle les faits seraient, dans leur grande majorité, prescrits, suscitant indignation et colère aux Antilles, notamment en Martinique où 5 000 à 15 000 personnes avaient défilé dans les rues fin février 2021. Le non-lieu, prononcé en janvier 2023, a amplifié la détermination pour obtenir justice et réparations. La lutte s'est amplifiée par différentes actions sur les territoires :

simmen matinik doubout (semaine Martinique debout) – *gaoule kont chlordécone* (manifestation contre le chlordécone) du 22 au 28 octobre 2023. Le samedi 28 octobre 2023 a eu lieu une grande marche unitaire contre cette injustice qui frappe nos populations.

UNE LOI RECONNAÎT ENFIN LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

Mais l'affaire a connu dernièrement un rebondissement, par un vote au Parlement le 29 février : l'Assemblée nationale reconnaît symboliquement la responsabilité de l'État dans l'empoisonnement des Antilles. Malgré les réticences de la majorité présidentielle, les députés ont largement voté en faveur de la proposition de loi défendue par Elie Califer, député socialiste guadeloupéen. Le texte, qui devra

désormais passer devant le Sénat, reconnaît le rôle de l'État dans les préjudices sanitaires, environnementaux et économiques subis en Guadeloupe et en Martinique, où le pesticide a été autorisé jusqu'en 1993. Mais sa portée reste très limitée. Si personne ne remet en cause la responsabilité des pouvoirs publics dans le scandale du chlordécone, les députés se sont néanmoins longuement divisés sur la portée de la proposition de loi socialiste. Les groupes de la majorité, par la voix des députées Charlotte Parmentier-Lecocq (Renaissance) et Maud Petit (MoDem), ont tenté de reformuler le texte, pour que soit reconnue la « part de responsabilité » de l'État, et non sa responsabilité unique. « *Ceux qui ont fabriqué, ceux qui ont autorisé, et ceux qui ont utilisé sont conjointement res-*

ponsables », a défendu Mme Petit, en référence aux lobbys, aux entreprises et aux fabricants qui ont, eux aussi, fermé les yeux sur la dangerosité du chlordécone. Johnny Hajjar, député martiniquais (groupe socialistes et apparentés) a également affirmé qu'« *il est aujourd'hui clairement établi que l'État est le premier responsable, pleinement et entièrement responsable, même s'il n'est pas le seul* ».

UN TEXTE NÉANMOINS TROP PEU CONTRAIGNANT

D'autres critiques, émanant cette fois-ci de la gauche de l'hémicycle, ont aussi animé les discussions au sein du Palais Bourbon. Les membres du groupe gauche démocrate et républicain (GDR) ont regretté le manque d'ambition du texte. Celui-ci ne s'étale pas en effet pas sur les condi-

tions de dépollution et d'indemnisation des victimes du chlordécone, laissant le champ libre au gouvernement de fixer les objectifs (comme il le fait déjà dans ses différents plans chlordécone). À la tribune, le député martiniquais Marcellin Nadeau, député du groupe GDR a vivement reproché à ce texte d'être « *si peu contraignant* ». Très engagé sur le sujet, le parlementaire avait, lui aussi, déposé une proposition de loi en juillet 2023, portant sur la même thématique. Ce texte, qui n'a jamais été examiné par le Parlement, allait bien plus loin que la loi d'Elie Califer et prévoyait la création d'un établissement public indépendant, chargé de coordonner les politiques publiques concernant le chlordécone, et instaurait un fonds pour la recherche et l'indemnisation. ●

CDMT Martinique

La Martinique est le territoire qui connaît la plus forte proportion de cancer de la prostate à travers le monde.



Les sols sont contaminés, l'eau est polluée

La loi du 29 février prévoit des mesures. Mais plusieurs « plans chlordécone » ont déjà été mis en œuvre. Pour quels résultats ?

Jeudi 29 février, les députés ont adopté en première lecture un texte reconnaissant la responsabilité de l'État dans le scandale du chlordécone. Ce pesticide était massivement utilisé dans les bananeraies de la Guadeloupe et de la Martinique jusque dans les années 1990, malgré les alertes de l'OMS. Selon cette loi, la France doit assurer « *la dépollution des terres* » et « *l'indemnisation de toutes les victimes de cette contamination, qu'elles aient eu lieu ou non dans le cadre d'une activité professionnelle* ». Néanmoins, plusieurs « plans chlordécone » ont déjà été mis en place par l'État depuis 2018. S'il n'existe pas de remède aujourd'hui pour dépolluer

les sols, il y a des solutions pour ne pas s'exposer au risque du chlordécone. Tous les sols ne sont pas contaminés aux Antilles, et toutes les cultures ne sont pas sensibles au chlordécone. C'est pourquoi la prévention est très importante. Il est notamment possible d'agir sur l'alimentation. Par exemple, une aide aux pêcheurs a été mise en place en 2022, puis simplifiée, afin que les pêcheurs aient une indemnisation par rapport aux zones qui leur sont interdites. Il y a aussi une aide pour les éleveurs de bovins depuis le 1^{er} janvier 2024, et, plus globalement, l'analyse de sol gratuite permet d'aider les agriculteurs à faire leur métier, c'est-à-dire pro-

duire des aliments sains. Pour le reste de la population, l'analyse du taux de chlordécone dans le sang, la chlordéconémie, est gratuite en Guadeloupe et Martinique.

UN QUART DES HABITANTS N'A PAS ACCÈS TOUS LES JOURS À L'EAU

Avoir du chlordécone dans le sang, ça ne veut pas dire qu'on est malade ou qu'on va l'être. Ça veut dire qu'on a eu une exposition au cours des derniers mois, donc vous allez être accompagné pour comprendre d'où ça vient pour obtenir une meilleure prise en charge médicale et un suivi adapté et harmonisé des personnes contaminées ou à risque de l'être. Un des enjeux essentiels reste l'accès à l'eau potable. Celui-ci est limité du fait de la pollution au chlordécone des eaux de l'archipel. En effet, un quart de la population de Guadeloupe n'a pas accès tous

les jours à l'eau, en raison des coupures. Et quand il y a de l'eau dans les robinets, régulièrement elle est impropre à la consommation. Pour l'ONU, la Guadeloupe est sous le coup d'une urgence sanitaire. Autant d'éléments qui poussent l'organisation à rappeler la France à l'ordre. Selon Patrick Baudouin, président de la Ligue des Droits de l'Homme : « *Aux Antilles, on connaît depuis des années des violations extrêmement graves d'un certain nombre d'obligations [...] : le droit à l'environnement sain et à l'eau potable, le droit à la protection de la santé est bafoué* ». Les ravages du chlordécone aux Antilles ne servent manifestement pas de leçon aux gouvernements qui a de nouveau autorisé l'utilisation du glyphosate en Europe et ailleurs. ●

SNU Guadeloupe et îles du Nord

● Fonctions support

Quand la direction croit

La nouveau directeur général s'est fendu d'une petite intervention auprès des fonctions support avec des scoops incroyables comme... faciliter la vie de ceux qu'on accompagne ! Nos dirigeants montreraient-ils à nouveau leur totale méconnaissance de nos métiers ?

La mise en place de France Travail et les diverses annonces l'ayant accompagnée n'ont pas rassuré les personnels des fonctions support. Thibaut Guilluy a dû s'en apercevoir, puisqu'il leur a réservé une (petite) intervention dans le cadre d'une newsletter France Travail en février. Le directeur général (DG) nous a donc informés que tout irait mieux avec France Travail : simplifier, lever les irritants, supprimer une partie du reporting... Nous allons aussi devoir changer, notamment ne plus dire : «on a toujours fait comme ça».

La DG parle de limiter les reportings alors qu'ils n'ont jamais été aussi importants

Nous ne savons pas s'il faut dire «malheureusement» ou «comme d'habitude», le contenu de cette intervention ne nous ayant réservé aucune bonne surprise. Le nouveau DG a énoncé les mêmes litanies déjà entendues à chaque changement, qu'il a regroupées en trois thèmes. 1. Penser les fonctions support afin qu'elles aident le terrain (plus fluides et coopératives). 2. Transformer méthodes et pra-

tiques avec nos nouvelles missions, chaque décision doit être prise pour faciliter la vie de ceux que l'on accompagne. 3. Faire bénéficier nos partenaires de nos moyens (formations, outils numériques, animations, fonctions support...). Pour ceux qui ont un peu de mémoire, ces annonces ressemblent curieusement à ce qu'ils ont connu, lors de la fusion de l'ANPE et de l'Assedic, lors de la fusion des régions et lors des innombrables réorganisations qui ont pesé sur les directions régionales ces quinze dernières années.

MÉCONNAISSANCE TOTALE DE NOS GRANDS RESPONSABLES

On dirait une version réchauffée au micro-ondes du plan stratégique Pôle emploi 2015. Le DG de l'époque, Jean Bassères, y annonçait déjà que, cette fois-ci, la simplicité et l'efficacité étaient la priorité, que tout allait devenir mieux... Deux hypothèses : soit nous sommes vraiment très mauvais, voire incurables, car nous ne sommes toujours pas efficaces et insuffisamment tournés vers le réseau et donc le DG précédent avait échoué dans sa mission, soit nos grands responsables continuent à montrer leur méconnaissance totale de l'activité et des évolutions des fonctions supports... Reprenons les trois items détaillés par notre DG.



Penser les fonctions support afin qu'elles aident le terrain (plus fluides et coopératives). Cela fait longtemps que les personnels des fonctions support se mettent en quatre pour aider le terrain. La coopération entre services et directions est quotidienne, même si de nombreuses directrices et directeurs régionaux estiment que ces services doivent travailler principalement pour eux. Elles et ils ne cessent de les solliciter au dernier moment sur des dossiers pas toujours utiles, alors que nous nous battons au quotidien pour prioriser les demandes des agentes et agents du réseau, et faciliter leurs missions. *Transformer méthodes et pratiques avec nos nouvelles missions, chaque décision doit être prise pour faciliter la vie de ceux que l'on accompagne.* Ce deuxième thème pourrait nous faire rire s'il ne nous mettait pas en colère. Comme si jusqu'ici nous avions pris un malin plaisir à systématiser les choix qui compliquent la vie des personnels ou des usagères et usagers...

Faire bénéficier nos partenaires de nos moyens. Est-ce qu'ils le souhaitent ? Est-ce que le cadre global de la mise en œuvre de France Tra-

vail permet réellement d'associer les partenaires aux réflexions et aux décisions en créant un climat de confiance pour cela ? C'est, pour l'instant, loin d'être gagné. Surtout, il serait indispensable que les fonctions supports aient les moyens, humains et techniques, d'être véritablement en appui à nos partenaires, car cela représente des activités supplémentaires.

AUCUN APPUI PRÉVU POUR TOUS CHANGEMENTS

Même s'il est possible de faire des économies d'échelle à la marge, on constate, particulièrement en région, que les créations de postes ne sont pas à l'ordre du jour. Plus encore, les départs sont peu ou pas remplacés. Car, selon la direction générale, les gains de productivité qu'elle imagine réaliser pourront permettre de réduire les effectifs des fonctions supports, permettant de dégager des ressources en personnels pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Nous n'acceptons pas de devoir compenser les carences d'un État qui veut multiplier nos missions et nos charges en diminuant nos moyens ! Les nouveautés sous forme d'ex-

pouvoir faire la leçon

périmentations, de pilotes, de tests et autres POC, se multiplient et s'empilent. Gouvernement et direction générale veulent aller très vite, lancent des actions tous azimuts, alors que les outils ne sont pas prêts et les agences de plus en plus surchargées. Il arrive que les projets soient lancés alors que les agences concernées ne sont même pas au courant... De plus, la direction ne prévoit aucun ou peu d'appui à tous ces changements qui impactent directement les organisations et les conditions de travail de toutes et tous. France Travail serait-il est un outil essentiellement politique, pour montrer qu'on agit même si c'est n'importe comment, même si cela ne sert à rien ?

Les fonctions supports des directions régionales, souvent écartées de la mise en place de ces nouveautés pilotées directement par la direction générale, se retrouvent dans l'incapacité de soutenir et répondre aux questions du réseau. Comment peuvent-elles effectuer leur travail sans les informations indispensables en amont, sans être associées dès le départ ? Et quand elles disposent des informations,

on ne leur laisse pas le temps de les intégrer. Sachant qu'en outre, rien n'est encore correctement déterminé, clarifié quant aux rôles respectifs des directions territoriales et des services supports des directions régionales vis-à-vis des partenaires du réseau pour l'emploi. Monsieur le directeur général, et si vous écoutiez un peu les personnels et leurs représentants ?

RALENTIR LE RYTHME DES CHANGEMENTS PERMANENTS

Le Secteur Cadres de la FSU Emploi vous questionne. Soyez précis et répondez-nous ! Concrètement, qu'est-ce que les fonctions support ne font pas bien ? Concrètement, qu'est-ce qui n'est pas fluide et à cause de qui ? Ne serait-ce pas la multiplication des nouveautés, des changements et des sollicitations souvent immédiates des services de la direction générale ou des directions régionales qui nous surchargent et nous imposent des reportings incessants, souvent sans intérêt ou plus-value ? Concrètement, quelles sont les actions à la main des fonctions support qui compliquent la vie des agent-es ou

des usager-es ? Concrètement, vous avez aussi parlé de «supprimer les charges inutiles». Mais lesquelles et comment ?

Vous voulez que cela se passe mieux ? La FSU Emploi vous propose des solutions. Cessez de demander systématiquement aux fonctions support des directions régionales et aux équipes locales de direction (ELD) des reportings trop souvent inutiles. Vous parlez de les limiter alors qu'ils n'ont jamais été aussi importants. Ralentissez le rythme des changements en prenant le temps de les déployer correctement, de pérenniser leurs effets sans empiler les commandes et injonctions au réseau. Nous avons un scoop pour vous : non, un dossier n'est pas mis en place lorsque le PowerPoint de la direction générale a été présenté aux agentes et agents ! Revoyez la soi-disant performance, dont cadres dirigeants et supérieurs ne cessent de nous rabattre les oreilles, et qui s'apparente de plus en plus à un relevé des compteurs : pas assez d'immersion, plus de MRS, plus de QPV, plus de ceci... Pôle emploi 2015 avait

pourtant prévu d'arrêter d'avoir les yeux rivés sur les indicateurs de moyens, mais cela est vite tombé dans l'oubli... Comme la plupart des changements de fond que cet établissement impose, balayés bientôt par d'autres changements tout aussi importants et aussi vite effacés par d'autres.

LA VRAIE QUESTION EST CELLE DES MOYENS INVESTIS

Et si vous voulez que nous fassions plus, il va falloir nous en donner les moyens, en régions notamment. La plupart des services sont déjà surchargés. Et cela devrait bientôt être la même chose au niveau des directions territoriales, au vu des réorganisations et des objectifs délirants que l'établissement impose. Contrairement à ce que vous laissez entendre, les fonctions supports ont su évoluer. Elles savent se mettre à la disposition du réseau selon ses besoins et sont prêtes à continuer dans cette voie. Encore faut-il que vous fassiez le nécessaire pour leur donner le cadre facilitant ces nouveaux changements et les moyens de les mettre en œuvre. ●

Le Secteur Cadres du SNU

bourse d'échanges d'emplois du snu

Chaque personnel de France Travail a, dans le cadre de sa mobilité géographique, plusieurs possibilités pour changer de lieu d'exercice de son activité, dont une possibilité trop peu utilisée, la permutation.

Le site «bourse d'échanges d'emplois» mis en place par le SNU - FSU permet à toutes les agentes et tous les agents de Pôle emploi de diffuser leurs vœux de mutation et a pour objectif de mettre en contact celles et ceux souhaitant une mutation par permutation locale ou interrégionale.

Pour consulter les vœux disponibles ou pour déposer vos vœux de permutation, savoir sur quels textes s'appuyer, savoir comment obtenir de l'aide... Rendez-vous sur :



<https://bde.snupe.fr>



Pour contacter le Secteur Cadres et Encadrants du SNU : secteurcadresnu@gmail.com

Pour en savoir plus, pour ne pas rester seul, le Secteur Cadres et Encadrants du SNU vous propose un espace d'échanges et de réflexion. Retrouvez nos publications sur le site snuteifsu.fr, rubrique Pôle emploi, onglet Secteur Cadres.

● Coiffures et cheveux

Entre identité, émancipation

Un projet de loi est déposé contre la discrimination capillaire, notamment au travail. Mais pendant la période de l'esclavage, les coiffures étaient aussi bien une revendication identitaire qu'un moyen de lutte.

Les cheveux crépus ou bouclés, tout en étant de plus en plus utilisés dans la publicité et autres médias et ayant donc une plus grande visibilité médiatique, sont toujours peu acceptés en société voire discriminés, et cela même au sein d'une société afro-descendante comme c'est le cas en Guadeloupe. Mais alors pourquoi une telle dichotomie ?

À l'origine, dans la culture africaine, au-delà de sa dimension esthétique, la chevelure est emblématique, moyen d'identification culturelle, sociale et familiale. Le cheveu est le symbole de son identité, représentant ses origines, ses appartenances, ses états d'âme. Il est expression de liberté. Mais est-

ce réellement le cas ? Durant la période esclavagiste, le dénigrement de la beauté du cheveu crépu s'installe. Les maîtres d'esclaves procédaient au rasage des cheveux des esclaves noirs capturés, les déshumanisant, les privant de leur identité et de leurs repères culturels.

LE MARÉ TÊT, SYMBOLE DE RÉSISTANCE

Les femmes noires quant à elles sont sujettes aux discriminations concernant leur apparence physique, particulièrement leurs cheveux. En 1786, une loi est promulguée par le gouverneur Estéban Rodriguez Miro en Nouvelle-Orléans, obligeant les femmes noires à porter un tignon

(fichu pour cacher les cheveux). Alors que les femmes noires sont humiliées par la nature de leurs cheveux et l'obligation de les couvrir, elles présentent paradoxalement une concurrence et un danger pour les femmes blanches qui craignent que leurs maris soient attirés par elles. Menace d'autant plus importante que les femmes noires parviennent à transformer ce vulgaire tignon blanc en magnifiques coiffes de tissus brillants ornés de plumes et de bijoux, attisant davantage la jalousie des femmes blanches. Belle revanche puisqu'aujourd'hui en Guadeloupe, le Maré têt signifie « attaché de tête » en créole antillais. Il est un symbole de résistance, de fierté et de célébration de la culture.

LES TRESSÉS PLAQUÉES, OUTILS DE LUTTE

En Colombie, Benkos Bioho, un roi capturé en Afrique par les Portugais au XVII^e siècle, a créé un langage. Il a eu l'idée de demander aux femmes de créer des cartes et de transmettre des messages via leurs cornrows (tresses). Car beaucoup tressaient étroitement leurs cheveux pour maintenir une apparence soignée. Ce langage s'exprimait grâce et à travers ces tresses pour créer des cartes afin de pouvoir s'enfuir des plantations ! Cette coiffure a été utilisée comme un outil de résistance et de lutte dans toute l'Amérique du Sud. Aujourd'hui, le style cornrows est devenu une coiffure populaire pour toutes les cultures.

Il existe même des concours de coiffures spécifiques aux cheveux texturés, comme le concours Be Natural dont le thème de l'édition 2022 invite à plonger dans la versatilité de la coiffure évolutive pour mettre en lumière toutes les facettes du cheveu texturé ou encore celui du concours Afro Hair Comb en 2023.

Deux tiers des femmes afro-descendantes changent de coiffure avant un entretien d'embauche

Néanmoins, on évoque de plus en plus souvent que certains types de cheveux et de coiffures pourraient être source de discrimination. Selon une étude réalisée aux États-Unis, deux tiers des femmes afro-descendantes changent de coiffure avant un entretien d'embauche. En outre, les cheveux de ces femmes sont 2,5 fois plus susceptibles d'être perçus comme non professionnels, assure cette même étude. Initié par le député guadeloupéen Olivier Serva, membre du groupe indépendant Liot, un texte, examiné ce 28 mars 2024 à l'Assemblée nationale, a été adopté en première lecture.

UN PROJET DE LOI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi vise notamment à « empêcher des employeurs de contraindre leurs salariés à se défrisier les cheveux ou à dissimuler leurs

Pour contacter le Secteur Femmes du SNU : secteurfemmes.snupef@gmail.com.

3919 : ce numéro d'écoute national est destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 24 h/24 et 7j/7 ; accessible aux personnes sourdes et malentendantes.



● Cutur'elles

Mathilde, chanteuse féministe

Artiste, musicienne, chanssonnière, Mathilde écrit, compose et interprète des chansons engagées, féministes, anarchistes et libertaires :

« *Le féminisme est une pratique, pas une auto-déclaration.* »

Mathilde revendique plusieurs engagements : féministe, anti-validiste, contre le cyberharcèlement et contre les violences sexistes et sexuelles. Elle est engagée dans la lutte contre la grossophobie, car le corps des femmes souffre du regard et du contrôle des autres. Son militantisme dérange : un groupe Facebook s'est monté dans le seul objectif de la harceler. Ce groupe comprend plus de 3 500 personnes qui l'inondent de leur haine : tout y passe, mais en premier lieu les insultes sur son physique, les photomontages malveillants, les menaces. La haine se focalise sur son corps, son poids, et ses détracteurs enragent qu'elle ne s'excuse pas d'être grosse, mais au contraire qu'elle l'assume et le proclame dans ses chansons. ●

Élisabeth Jeannin

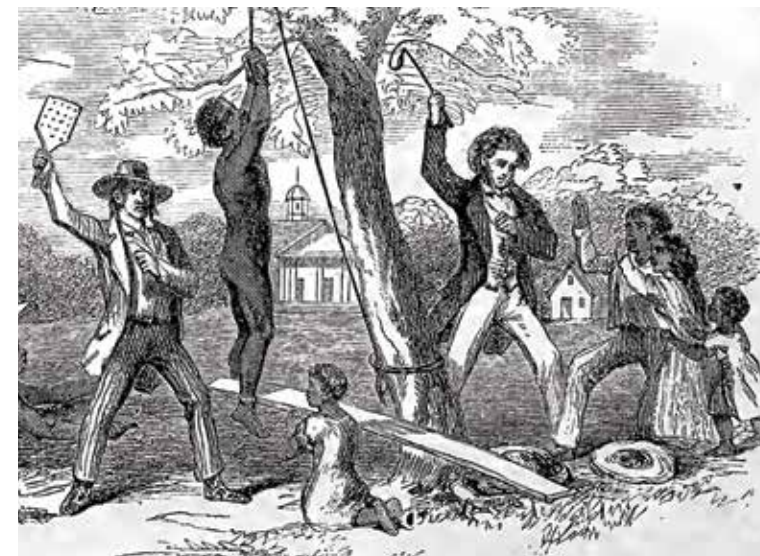


♪ *Je suis une graine d'anarchiste
Mais oui, une bobo gauchiste !
Une féministe hystérique ♪
Y'a pas que mes poils qui piquent !
Bien sûr je dors ma cause
Mon dieu, mais comment ? Elle ose ?
Nan, mais, c'est quoi cette allure ?
Viens, on l'aura à l'usure !
Arrête de parler trop fort ♪
Ça risque de te porter tort
Et puis c'est pas ça l problème
Les féministes toutes les mêmes ! ♪*

et discrimination

coupes afro». L'objectif est d'ajouter à la liste des discriminations passibles de sanctions pénales celles relatives à « la coupe, la couleur, la longueur ou la texture des cheveux ». Le député s'inspire notamment des États-Unis. Outre-Atlantique, une loi interdit toute discrimination liée à la chevelure qu'elle soit naturelle, tressée, locksée ou twistée dans les lieux publics, les écoles ou en entreprise. Le *Crown Act*, qui signifie *Creating a Respectful and Open World for Natural Hair* (créer un monde respectueux et ouvert pour les cheveux naturels, traduction), a été introduit pour la première fois en Californie en janvier 2019. Il a depuis été adopté dans 25 États sur 51, mais pas au niveau fédéral. ●

Le Secteur Femmes du SNU Guadeloupe



Les esclaves utilisaient les cornrows (tresses) pour communiquer et élaborer des cartes afin de pouvoir s'enfuir des plantations.

● Gwendoline (étudiante en économie) :

« Le risque de cancer est doublé »

La discrimination capillaire n'est pas qu'une question esthétique ou d'identité, c'est aussi un véritable sujet de santé publique !

Il y a un mois, je devais avoir un entretien d'embauche pour un job d'été et j'ai demandé à ma grande sœur si c'était professionnel d'y aller en afro ou de me coiffer en nattes ou avec des mèches pour ne pas paraître bizarre aux yeux du recruteur. Elle s'est écriée : « *ils t'ont retourné le cerveau* » et m'a rappelé que mes cheveux sont beaux et que je n'ai pas besoin de noncer à ce que je suis pour être en accord avec ce que la société considère de beau. Sur le coup, ça m'a recadrée, mais je vous avoue que je connais beaucoup de femmes noires et métisses qui se sont fait recalier juste parce qu'elles se sont présentées avec leurs cheveux naturels à des entretiens d'embauche. Du coup, pour moi, avant, la coupe afro ne

rimait pas avec professionnel. Alors quand j'ai vu aux infos cette proposition de loi contre la discrimination capillaire faite par Olivier Serva, député Liot de Guadeloupe, j'ai vraiment espéré que ce projet puisse faire évoluer la situation des femmes noires et métisses dans le monde du travail.

« IL S'AGIT DE NOTRE SANTÉ, MENTALE ET PHYSIQUE »

Le danger, c'est qu'aujourd'hui plusieurs femmes optent carrément pour un défrisage de leurs cheveux naturels afin d'avoir une apparence lissée, et donc effacer leur différence le plus possible pour se fondre dans la masse de ce qui est réputé acceptable ! Or, il est essentiel de souligner qu'avec le défri-

sage, les produits chimiques utilisés sont pour la plupart cancérigènes. Une étude étasunienne démontre que pour celles qui utilisent au moins quatre fois par an ce type de produits capillaires, le risque de développer un cancer de l'utérus est plus que doublé. Ainsi, le défrisage, que la discrimination capillaire tend à imposer à de nombreuses femmes, constitue un fléau en termes de santé publique. Merci, maman, d'avoir refusé que je me défrisais les cheveux pendant mon adolescence. Finalement cette histoire de cheveux qui peut paraître banale va bien au-delà d'une question de beauté. Il s'agit de notre identité, de notre santé mentale et tout simplement de notre santé physique et de notre espérance de vie. ●



● Rassemblement national

Heurts et malheurs de

Les résultats du RN s'envolent d'élection en élection au point que Jordan Bardella caracole en tête des sondages. Lutter contre eux passe par convaincre et argumenter sur les projets d'une gauche basée sur la solidarité et les services publics.

Les 27 États membres de l'Union européenne vont bientôt élire leurs délégations de députés au Parlement européen. En France, la liste du président du Rassemblement national (RN) caracole en tête des sondages. Au niveau européen plane la menace d'une poussée historique de l'extrême droite populiste, nationaliste et eurosceptique, représentée au parlement par le groupe Identité et Démocratie. Le RN s'assoit sur les bancs de ce groupe où l'opposition à l'immigration est érigée en étendard. Dans cet article, le Secteur Retraité-es cherche à mieux comprendre comment et avec quelle ampleur s'opère la montée de l'extrême droite en France. Bien sûr, il sera parfois question des tranches d'âges au-dessus de 60 ans.

LE RASSEMBLEMENT DE LA HAINE

Nous ne sommes pas au café du commerce, mais sur des bancs d'un établissement thermal. L'été s'achève et quelques personnes âgées, marquées par les années et diverses pathologies, parlent sans filtres. Au début il y a une réplique du genre, «*On est plus chez nous*» ! Car leur objectif, apparemment, c'est de retourner chez eux, dans leur France d'hier et plus loin encore. Et de chercher qui leur rendra ce cher pays apparemment menacé par l'immigration et l'insécurité grandissante, par le recul de l'autorité ou la perte du goût de l'effort. Marine Le Pen ? «*Elle n'inspire pas confiance plus que ça*» ! Jordan Bardella ? «*Il est bien ce garçon, mais juste un chouïa trop jeune*» ! Éric Zemmour ? «*Au moins lui il dit*

tout haut ce que beaucoup pensent sans oser le dire» ! Celui de nos curistes le plus disert d'ajouter sur Zemmour : «*Oui, mais les gens ne voteront pas pour lui, car il ne fait pas 1 mètre 80 et il n'est pas assez beau*» ! Et le petit groupe de jauger l'aptitude du pouvoir en place à restituer leur France d'avant. Un commentaire tombe alors de toute sa lourdeur. «*Ce gouvernement, c'est plein de taffolles*» ! Manquait plus que la touche d'homophobie franchouillarde. Pour finir, ces messieurs-dames enchaînent sur un classique «*De toute façon, ça ne sert plus à rien de voter*» ! Et là, le leader d'opinion malsaine de rétorquer, un rien théâtral : «*Moi je vote, il faut voter, sinon rien ne changera et on se fera bouffer*» ! Une dernière réplique fuse avant de rejoindre la cure, «*Ceux qui écoutent nous trouvent peut-être racistes, on s'en fout, c'est leur problème*» ! Exactement mesdames et messieurs, et c'est un problème alarmant.

En 1981, 25% des plus de 65 ans votaient pour la gauche de gouvernement, chiffre tombé à 10% aujourd'hui. Au premier tour des présidentielles de 2017, François Fillon engrangea 58% des bulletins des plus de 65 ans, tandis qu'Emmanuel Macron dut au second tour sa réélection de 2022 aux 75% de cette même population mobilisée en sa faveur. Quant au vote d'extrême droite, Marine Le Pen a recueilli 12% de leurs suffrages au 1^{er} tour de 2017 et 18,1% à celui de 2022. C'est clair, les plus de 65 ans ont surtout voté pour la droite libérale conservatrice ou plus récemment pour le candidat de LREM. Sachant, et ce n'est pas une anecdote, que non seulement les «*anciens*» sont beaucoup plus inscrits sur les listes

LE RN EST CONTRE L'AUGMENTATION DU SMIC



électorales que la moyenne, mais qu'en plus, ce sont les mêmes qui s'abstiennent le moins. On mesure l'impact sur les résultats. Le vote des séniors pèse lourd. Selon le bulletin de vote choisi, ils mettent en avant un fort attachement à des valeurs traditionnelles dont la macronie, la droite et l'extrême droite revendiquent d'être autant de «*gardiens du temple*».

UNE HAUSSE DE POPULARITÉ EFFRAYANTE ET EFFRAYANTE

Une note de la Fondation Jean Jaurès de février 2024 indique que «*la dédiabolisation*» de Marine Le Pen et du Rassemblement national progresse. En 2015, 78% des Français estimaient que le RN est un parti d'extrême droite, ils ne sont plus que 66% aujourd'hui. La part de ceux qui trouvaient le RN dangereux pour la démocratie est passée de 60 à 52%. Quant à voir le RN comme un parti xénophobe, 61% en 2015 pour seulement 50% à ce jour ! Idem pour la proportion

de nos compatriotes jugeant que Mme Le Pen a «*l'étoffe d'une présidente*», qui passe de 30 à 39% d'octobre 2021 à mars 2022. Et le RN rafle aussi la mise concernant la part de ceux qui le trouvent proche de leurs préoccupations : de 32 et 40% entre 2014 et 2015. Bref, la dédiabolisation fonctionne. Et depuis 2015, la part des Français qui prête au RN la capacité de gouverner le pays est passée de 31 à 44%. Une hausse effrayante... et effrayante. On comprend mieux pourquoi l'extrême droite a gagné près de 2 millions de voix entre le premier tour des législatives en 2017 et celui de 2022. Huit points de plus au niveau des suffrages exprimés et 89 députés du Rassemblement national qui sont finalement entrés en force au Palais Bourbon. Nous avons vu ce que cela donne avec un Zemmour prompt à trafiquer l'histoire au bénéfice de son projet identitaire et nationaliste, prompt à se targuer de dire la «*vraie histoire*», celle cachée par

la dédiabolisation

les élites pour leurrer le peuple. Bien sûr ! On l'a vu avec la présence indésirable de Marine Le Pen lors de la panthéonisation de Mélinée et Missak Manouchian. Elle s'est imposée alors que la France rendait hommage au FTP-MOI, immigrés résistants, morts pendant la Seconde Guerre pour libérer les peuples face à l'oppression nazie. Le soir même, Mme Le Pen a publiquement osé une provocation odieuse en établissant un parallèle entre l'action de la main-d'œuvre immigrée résistante, communiste et internationaliste, et la sanglante carrière de son père lors des guerres coloniales en Indochine et en Algérie. Le lieutenant Le Pen s'engagea par deux fois dans un régiment «*étranger parachutiste*» composé de légionnaires qui comptait un grand nombre d'anciens Waffen SS ! Autant de travestissements insupportables de l'histoire, et qui doivent être combattus sans relâche.

UNE IMPLANTATION CROISSANTE DANS LES SYNDICATS

L'extrême droite recherche principalement l'élargissement de son auditoire chez une classe moyenne qui se vit déclassée entre une élite qui la méprise et une population étrangère ou d'origine étrangère qui lui fait peur. Une peur sans cesse agitée sous son nez au point qu'elle ne différencie plus les immigrés légaux, les Français issus de l'immigration ou les réfugiés qui fuient la persécution ou la guerre. Tous dans le même panier. Certaines presses – dont l'empire Bolloré – surfent sur cette «*psychose*» où l'immigré-e est la cause de tous leurs problèmes dans une France «*grand-remplacée*», de manière tout à fait décomplexée et en invitant les classes populaires et moyennes à épouser leur thèse. Auquel s'ajoute le nouveau filon creusé sans vergogne par le duo Le Pen-Bardella : la ruralité et les agriculteurs en crise, contre les écolos des villes.

Alors, est-ce que l'action syndicale pourrait vacciner ses adhérents et au-delà contre la «*lepénisation des esprits*», déjà dénoncée par Robert Badinter en 1997 ? Hélas, pas plus hier qu'aujourd'hui, car au sein d'assemblées de syndiqué-es, selon *Le Monde* du 6 mars 2023, on n'hésite plus à étaler un attrait certain pour les idées d'extrême droite. D'ailleurs, un sondage «*sorti des urnes*» de 2022 (Harris Interactive) révélait que Marine Le Pen avait récolté les suffrages de 31% de sympathisants FO (+7 points en cinq ans) et 22% pour ceux de la CGT (+7 points aussi). Pour les sympathisants de la FSU, c'est moins, mais quand même 10% et un point de plus seulement depuis 2017. Il y a une dizaine d'années sur BFM-TV, Louis Aliot – vice-président du RN – revendiquait des centaines de syndicalistes encartés au Front national. Mais comment les syndicats pourraient-ils se prémunir de ces adhérents quand ils ne se présentent pas comme tels ? Pas simple... Le même Louis Aliot, maire de Perpignan, déclarait en 2022 que «*les syndicats sont les croque-morts du monde économique et du travail. Ils ne servent à rien*» !

■ Dès que Renaissance ou LR viennent chasser sur ses terres, le RN se rapproche de l'Élysée

L'arrivée du Rassemblement national à l'Élysée en 2027 est-elle inévitable ? Nos compatriotes qui pourraient faire ce choix voient-ils le piège néofasciste tendu à la France ? Alors, que faire ? Pour repousser l'extrême droite, il faut mettre sur la table nos préoccupations communes comme la défense des services publics avec un mailage proche des populations. Et il y en a bien d'autres comme la santé, le sens du travail ou le niveau de vie des actifs et des retraités. Le but est d'éclairer les convergences sous

le phare de la grandeur d'esprit. Rallumer le pays des lumières. François Ruffin, député LFI de la Somme, préconise de consacrer moins de temps à croiser le fer avec le RN sur ses thèmes de prédilection (insécurité, immigration) et d'en consacrer plus aux arguments portant sur les apports bénéfiques qu'une politique de gauche permettrait, stratégie plus utile et plus efficace. Il faut savoir parler du travail aux actifs comme aux retraités. Ce travail que l'économie libérale voit comme un coût et non comme une valeur. Un travail de plus en plus précarisé (intérim, CDD, autoentreprise, etc.), un travail où on écrase les salaires et *in fine* les travailleurs. Comment changer le travail et la vie du travailleur ? Notamment par l'établissement d'une vraie démocratie dans l'entreprise, ce que les lois Auroux avaient initiée. La démocratie dans l'entreprise, et la démocratie tout court, ce n'est pas le truc du RN ! La mauvaise méthode consiste à emprunter les recettes nauséabondes de l'extrême droite, comme on a pu le voir à l'occasion de la loi Immigration. Le droit des étrangers a été réformé 29 fois depuis 1980,

mais celle de 2024, adoptée avec les voix du RN, suscite de grandes inquiétudes. La Défenseure des droits, Claire Hédon, a ainsi alerté le Parlement sur un texte qui heurte de plein fouet les principes d'égalité et de dignité des citoyens normalement garantis par la République. Nulle inquiétude du côté du RN, bien au contraire, puisque la présidente du groupe à l'Assemblée s'est réjouie d'une loi marquée par la préférence nationale et qui constitue, selon elle, une victoire idéologique de son mouvement. Dès que Renaissance ou Les Républicains viennent chasser sur ses terres, c'est une nouvelle étape de franchise qui rapproche le RN de l'Élysée.

■ DÉFENDRE LES PROJETS SOCIALISTES POUR CONVAINCRE

Refusons une société qui serait basée sur le rejet de l'autre. Il est temps de lutter afin de renouer le dialogue avec tous celles et ceux égarés à droite de la droite. Ensemble, il est vital de ne pas se résigner au pire. Terminons sur une phrase de Jacques Chirac : «*Il n'y a pas, il n'y aura jamais de compromis possible avec l'extrême droite. Tous ceux qui s'y sont essayés, pensant jouer au plus fin, ont trouvé plus forts et plus cyniques qu'eux. Ils ont fini submergés et vaincus*». Une époque où la droite avait encore un peu de conscience politique ? À bon entendre... ●

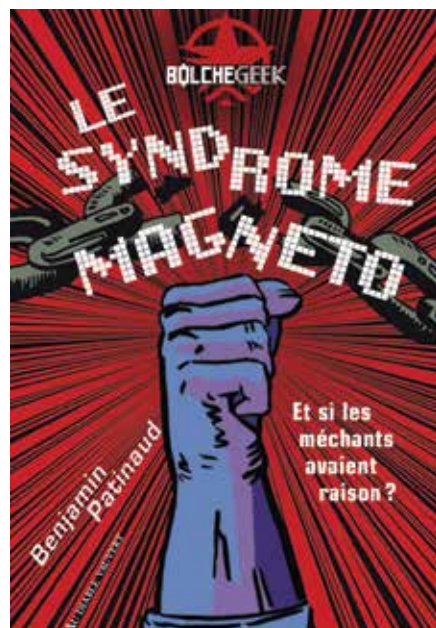
Le Secteur Retraité-es du SNU

Refusons une société basée sur la haine de l'autre. Il est temps de lutter et de renouer le dialogue avec celles et ceux égarés à droite de la droite.



● Essai

Et si les méchants avaient raison de se révolter



● Benjamin Patinaud, *Le Syndrome Magneto*, Au Diable Vauvert, 2023, 448 pages, 23 euros.

Alfred Hitchcock, maître incontesté du suspense, affirmait avec justesse : « *Meilleur est le méchant, meilleur est le film.* » Une évidence qui suscite pourtant une interrogation : pourquoi ressentons-nous souvent une admiration secrète pour ces figures maléfiques ? Malgré notre loyauté envers les héros, il arrive que le méchant nous paraisse, ne serait-ce qu'un instant, plus humain, plus attachant que le champion des vertus. Confrontés à l'éloquence de leurs monologues, une pensée fugace nous traverse : « Il a raison, le bougre ! » Une ambiguïté morale qui résonne avec les travaux de Benjamin Patinaud, et de son ouvrage *Le Syndrome Magneto*, où il explore avec finesse et profondeur les nuances des protagonistes et de leurs opposants. Il expose comment ces « méchants » deviennent des vecteurs de sous-textes, offrant une lecture multiple de leurs motivations et de leurs actions. Si les récits héroïques ont souvent été analysés sous l'angle de leurs personnages principaux, une attention égale doit être portée aux vilains. Ceux-ci ne sont pas simplement des ennemis à abattre, mais les repré-

sentants de principes philosophiques complexes. Patinaud souligne l'importance de considérer le méchant comme un miroir dans lequel le héros se reflète, le poussant à réagir plutôt qu'à agir face aux défis. Les questions sur l'identité des méchants vont au-delà des simples conflits entre le bien et le mal. Patinaud explore les dilemmes auxquels ils sont confrontés : se conformer aux normes établies ou revendiquer une identité subversive ? Ces interrogations englobent également des réflexions plus larges sur l'apparence, la caractérisation et la place des méchants dans les récits. *Le Syndrome Magneto* de Benjamin Patinaud plonge dans l'univers des héros et des superhéros, remettant en question les conventions narratives établies. À travers une analyse riche et nuancée, l'auteur nous invite à repenser notre relation avec les méchants, à considérer leur rôle complexe dans la construction des récits et à réévaluer la responsabilité morale des héros. Cet ouvrage promet d'apporter une perspective nouvelle et captivante à tout amateur de littérature et de cinéma populaire. ●

Stanislas Kapkiner

● Féminisme

Une série qui nous rappelle le chemin parcouru



● *Lessons of Chemistry*, créé par Lee Eisenberg, 8 épisodes de 60 minutes, 2023.

Encore une série féministe ? *Lessons of Chemistry*, adaptée du roman de Bonnie Garmus, est sans doute un peu plus qu'une série qui se voudrait « dans l'air du temps ». Pour tous celles et ceux qui se demandent pourquoi on les serine à longueur de temps avec le féminisme, la réponse est en partie dans le contenu des 8 épisodes de cette minisérie. Cette fiction dépeint si bien les États-Unis conservateurs des années 1950, qu'on se demande si on ne regarde pas un documentaire. On suit ainsi le parcours chaotique d'une jeune femme passionnée de sciences sur une dizaine d'années. Elisabeth Zott, scientifique très compétente dans le domaine des sciences de la nature et qui devrait, à l'aune des critères actuels, faire une brillante carrière, voit son chemin parsemé d'embûches et de difficultés de toutes sortes qui peuvent se résumer en une seule : l'homme blanc dominant qui, par son ignorance, ses œillères, sa volonté de répéter un schéma établi et la volonté manifeste d'asseoir son pouvoir et sa domination, l'empêche

d'avoir la vie et la carrière dont elle rêvait et qu'elle méritait. Comme toutes les séries qui valent la peine qu'on se penche dessus, le scénario, la mise en scène et la bande-son sont particulièrement réussis. Les actrices Brie Larson, Aja Naomi King et Stéphanie Koenig sont brillantes dans leur rôle respectif. La première sublime son autisme ignoré afin de franchir les obstacles que cette société lui impose. La deuxième illustre le concentré des difficultés d'une femme d'hier et d'aujourd'hui : élever seule ses enfants tout en luttant contre un racisme ordinaire. Enfin la dernière se détache, au fur et à mesure des épisodes, du carcan patriarcal dans lequel elle a toujours évolué. Alors oui, certaines et certains verront dans *Lessons of Chemistry* « encore » une série féministe, mais c'est avant tout une histoire originale, bien filmée et, finalement, une très bonne surprise. Et tant qu'il y aura encore des réfractaires à l'émancipation des femmes, ces œuvres seront toujours d'utilité publique. ●

Nicolas Boissy

● Analyse

Redonner aux salariés les clefs de l'organisation



● François Ruffin, *Mal Travail, le choix des élites !*, Les liens qui libèrent, 2024, 224 pages, 15 euros.

« *Je traverse la rue et je vous trouve un travail.* » Par ces mots, Emmanuel Macron disait son allégeance au travail *low-cost*, synonyme de précarité, de salaires médiocres et de conditions de travail pénibles. Pour nos dirigeants politiques et économiques, le travail est un coût qu'il faut réduire et non un investissement. Et ils voient les droits attachés au travail et aux salarié-es comme autant de freins à l'entrepreneuriat et au plein emploi. François Ruffin, journaliste, essayiste et député de la Somme depuis 2017 (LFI), lutte sans relâche pour que la France sorte de ce carcan du travail qui fait mal physiquement et psychologiquement. En 2024, l'homme politique a choisi l'écriture pour démonter la stratégie infernale qui consiste à écraser le travail, à écraser le travailleur et à écraser les rémunérations. Le titre de l'ouvrage, *Mal Travail, Le choix des élites*, correspond bien à ce qu'il s'agit de dénoncer : le mal-travail est un choix assumé qui rapporte gros à quelques-uns depuis trop longtemps. L'auteur nous éclaire sur les conséquences de ce mal-travail en matière d'accidents et d'invalidité. Le nombre des morts au travail culminait en 2023 à 661 victimes, ce

qui place la France sur le podium européen. Mais pour l'invalidité, le livre montre qu'il n'y a pas de chiffre précis, ce qui impacte négativement les mécanismes de reconnaissance professionnelle et de prise en charge thérapeutique. François Ruffin ne fait pas seulement le procès du mal-travail, il avance des solutions concrètes pour que chacune et chacun cesse d'aller travailler à reculons. Le retour des comités hygiène, sécurité et conditions de travail fait partie du panier. Pour lui, il est essentiel d'augmenter le nombre de médecins et d'inspecteurs du travail. Idem pour les élu-es garants de la sécurité des salarié-es dans l'entreprise. Autre piste, se passer des « planneurs » chargés d'organiser le travail sans en connaître la réalité et redonner aux travailleuses et travailleurs les clefs de l'organisation. François Ruffin appuie sur deux aspects primordiaux : un, que la démocratie franchise vraiment et durablement la porte de l'entreprise ; deux, que les salarié-es empruntent massivement la voie de la syndicalisation puisque « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* » ●

Philippe Barriol

● Sociologie

Non, les pauvres ne sont pas plus incompetents



● Denis Colombi, *Où va l'argent des pauvres*, Payot, 2020, 352 pages, 22 euros.

Lorsque les grands médias traitent des pauvres ou de leur manière de gérer le peu d'argent dont ils et elles disposent, ils peinent à dissimuler leur condescendance : si les pauvres s'y prenaient mieux, ils seraient moins pauvres, nous explique-t-on en substance. Par conséquent, le regard collectif sur la façon dont les classes les moins aisées de la population dépensent leur argent est volontiers critique, voire moralisateur. Dans l'ouvrage *Où va l'argent des pauvres*, le sociologue Denis Colombi prend le contrepied des injonctions morales traditionnelles, auxquelles il préfère la rigueur scientifique de l'analyse sociologique. Abondamment référencé, son ouvrage démontre comment les choix économiques des plus pauvres résultent plus souvent de longs calculs rationnels que d'un assujettissement pulsionnel. L'auteur déconstruit le mythe de leur incapacité à gérer leurs ressources, d'une vie menée au-dessus de leurs moyens et de l'absence d'efforts conduisant à l'oisiveté. Car il faut s'avérer être un gestionnaire hors pair pour survivre avec si peu de moyens,

apprendre à hiérarchiser ses dépenses pour privilégier l'indispensable, jongler avec son budget face à une pénurie permanente. C'est privilégier le paiement à la facture aux prélèvements (pour leur souplesse), les espèces aux chèques (pour savoir combien il reste), l'achat en gros pour le mois plutôt que les courses successives (pour accumuler la nourriture). C'est préférer conserves, pâtes et pommes de terre plutôt que des fruits et légumes frais, de la viande ou du poisson. C'est scruter les bons d'achat, les promotions et les soldes pour bénéficier de la moindre bonne affaire. Car, la peur du manque étant structurante, le moindre écart, accident ou variation confrontent à l'impossible. L'épargne populaire se traduit sous forme de stocks. Les placards et le congélateur pleins ont une fonction symbolique de réassurance. Non, décidément, les pauvres ne sont pas plus incompetents que le reste de la population. Des personnes comme les autres avec moins d'argent (avec tous les soucis en découlant). Ni plus ni moins ! ●

Stanislas Kapkiner

TOUTE L'EXPERTISE DU CIDJ

POUR FACILITER VOS MISSIONS DE CONSEILLER·ÈRE

FRANCE TRAVAIL

IJ box
L'InfoJeunesse à 360



Rendez-vous sur

www.ijbox.fr



cidj
#InfoJeunesse



UNE BOÎTE A OUTILS PROFESSIONNELS

- **Votre veille** avec plus de 500 sources fiables analysées. Pour rester informé des dernières actualités de votre métier.
- **Des outils pédagogiques pour vous aider dans vos missions d'information** (découverte des métiers, des filières de formation...)
- **Des fonctionnalités pratiques intégrées** : avec la fonction panier, partagez en un clic des contenus adaptés à vos publics : dossiers d'infos, vidéos, quiz, tutos...
- **Une newsletter bimensuelle pour vous guider et vous informer** au sujet des nouveaux outils, vidéos et dossiers mis à disposition en ligne.



Demandez votre essai gratuit

Service relations clients IJ box
01 44 49 12 35 • abonnement@cidj.com



DES CONTENUS MIS À JOUR EN TEMPS RÉEL

- **Toutes les thématiques qui touchent vos publics** : orientation avec découverte des métiers, secteurs et diplômes, insertion professionnelle, stages, emplois, etc.
- **Des listes exhaustives d'adresses d'établissements de formation** (inclus l'open data Onisep).



DES RÉPONSES POINTUES ET RAPIDES

A partir de critères géographiques, de formations, métiers cibles, secteurs d'appétence ou qui recrutent **(en collaboration avec France Travail)**...



UN MODULE INTERACTIF D'ORIENTATION

avec son questionnaire d'entrée.

Avec IJ box, toutes les ressources sont au même endroit : gagnez du temps et concentrez-vous sur l'accompagnement de votre public !

Soutenu par



IJbox.fr est une marque du CIDJ - Siret 775 685 605 00054 - N° TVA 55 775 685 605 - APE 499Z